



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 15 juin 2015 à 19h13 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

Est aussi présent :

Monsieur Christian Michel, inspecteur en bâtiment et environnement et directeur des travaux publics.

2015-06-186

Transformation de la séance d'étude

CONSIDÉRANT QUE la séance en comité pour l'étude du projet des roulettes s'est terminée à 19h12;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal sont présents;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière pour le sentier de VTT reliant Blue Sea/ Cayamant dans le cadre du Pacte rural doit être envoyée au plus tard le 3 juillet 2015;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière pour la piste cyclable dans le cadre de Canada 150 et du Pacte Rural, doivent être envoyée au plus tard le 27 juin et le 3 juillet 2015 respectivement;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière pour l'aménagement du ruisseau Blue Sea dans le cadre de Canada 150 doit être envoyée au plus tard le 27 juin 2015;

CONSIDÉRANT QU'une erreur s'est glissée dans la résolution 2015-04-120, à l'effet que le prix pour l'achat du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) et toute la procédure pour l'ajouter à notre règlement de permis et certificat est de 600\$ au lieu de 300\$;

CONSIDÉRANT QUE la séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra le 7 juillet 2015;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait lieu de transformer cette séance en comité en extraordinaire;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil municipal sont en accord;

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE cette séance en comité soit transformée en séance extraordinaire.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2015-06-187

Ouverture de la séance extraordinaire

Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 15 juin 2015 soit ouverte.

ADOPTÉE

2015-06-188

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

Que les sujets suivants fassent partie de l'ordre du jour :

- . Avis de motion – Règlement sur l'implantation de roulettes
- . Demande d'aide financière sentier VTT reliant Blue Sea au Lac Cayamant
- . Demande d'aide financière pour piste cyclable
- . Demande d'aide financière pour l'aménagement du ruisseau de Blue Sea
- . Aménagement et acquisition d'équipement pour une salle communautaire « maison des générations »
- . Modification de la résolution 2015-04-120

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT N° 2015-039 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT ZONAGE 93-03-15B

Avis de motion est donné par Fernand Gagnon, conseiller, voulant que le règlement n° 2015-039 soit présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure. La modification apportée au règlement de zonage vise à encadrer l'implantation des véhicules de camping soumis à une autorisation municipale, à soumettre ces véhicules à un permis de séjour et à prévoir les documents à soumettre au soutien d'une telle demande de permis, ainsi que l'équipement requis pour l'installation.

Le projet dudit règlement ayant été remis à tous les membres du conseil, ce dernier sera dispensé de lecture lors de son adoption.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2015-06-189

Demande d'aide financière sentier VTT reliant Blue Sea au Lac Cayamant

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea désire poursuivre le développement récréotouristique sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea désire relier le mont Morissette au mont Cayamant dans la municipalité de Lac-Cayamant par un sentier de VTT nommé *Sentier des tours à feu BlueSea-Cayamant*;

CONSIDÉRANT QUE suite à plusieurs rencontres entre les deux municipalités, ces dernières montrent fièrement leur intérêt dans l'amélioration de façon structurante de l'offre récréotouristique de l'activité quad dans l'ensemble de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la création d'un tel sentier contribuera aussi à l'économie de la région de Cayamant et de Blue Sea ainsi que dans l'ensemble de la Vallée-de-la-Gatineau et ce, en toutes saisons;

CONSIDÉRANT QUE ces deux municipalités veulent faire connaître davantage deux des plus importants attraits touristiques de la Vallée-de-la-Gatineau : le parc du Mont Cayamant et le parc du Mont Morissette;

CONSIDÉRANT QUE la demande doit être accompagnée d'une résolution dans laquelle le conseil s'engage à déboursier sa contribution, soit un minimum de 20% du coût total du projet;

CONSIDÉRANT QUE le cumul des aides des gouvernements du Québec et du Canada, incluant l'aide du Pate rural ne peut excéder 80% des coûts admissibles;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme de la Politique nationale de la ruralité 2014-2019;

QUE la municipalité de Blue Sea s'engage à assumer sa part des coûts, soit 20% du coût total du projet;

QUE la municipalité de Blue Sea s'engage, suite à l'aménagement, à entretenir les sentiers;

QUE M. Éric Lacaille, coordonnateur en loisirs, soit nommé représentant de ce projet;

QUE la directrice générale par intérim, Mme France Carpentier, soit autorisée à signer toute documentation à ce projet pour et au nom de la municipalité de Blue Sea.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2015-06-190

Demande d'aide financière pour la piste cyclable

CONSIDÉRANT QUE dans son plan d'action, le comité de développement de la municipalité de Blue Sea avait parmi les trois priorités, le raccordement du Sentier Transcanadien / Véloroute des Draveurs, au kiosque d'information touristique du centre du village de Blue Sea;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea désire poursuivre le développement récréotouristique sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC150) appuie et soutient financièrement jusqu'à 50% des coûts pour la remise en état, l'amélioration, y compris l'agrandissement d'infrastructures communautaires;

CONSIDÉRANT QUE d'autre part, le Pacte rural dispose d'une enveloppe budgétaire pour ce type de développement;

CONSIDÉRANT QUE le coût total de ce projet s'élève à 292 387\$;

CONSIDÉRANT QUE la participation du Ministère des Transports est évaluée à 73 096\$ (en négociation) pour les travaux de réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE l'association des Amis du Presbytère de Blue Sea est énormément intéressée à faire les démarches utiles à ce projet de développement;

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce conseil appuie l'association des Amis du Presbytère de Blue Sea à présenter une demande d'aide financière à Canada 150 (PIC150) pour un montant de 150 000\$ pour le raccordement du Sentier Transcanadien/Véloroute des Draveurs, au kiosque d'information touristique du centre du village de Blue Sea;

QUE ce conseil appuie l'association des Amis du Presbytère de Blue Sea à présenter une demande d'aide financière au Pacte rural pour un montant de 20 814\$ pour le raccordement du Sentier Transcanadien/Véloroute des Draveurs, au kiosque d'information touristique du centre du village de Blue Sea;

QUE la municipalité de Blue Sea s'engage à assumer sa part des coûts, soit un montant de 48 477\$;

QUE la municipalité de Blue Sea assurera l'entretien et l'accessibilité publique à cet aménagement;

QUE monsieur Éric Lacaille agisse à titre de personne-ressource pour le projet.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2015-06-191

Demande d'aide financière pour l'aménagement du ruisseau Blue Sea

CONSIDÉRANT QU'il serait souhaitable d'aménager le ruisseau de Blue Sea pour améliorer l'accès aux usagers de canots et kayaks désireux d'emprunter cette voie navigable riche en faune et flore et reliant 2 lacs du territoire;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme d'infrastructure du Canada 150 (PIC 150) une aide financière est disponible pour les projets d'aménagement riverain pour activités de plein air;

CONSIDÉRANT QUE pour l'accès, il serait nécessaire de faire des travaux de nettoyage d'obstacles sur environ la moitié du parcours de 7 km, car au fil des années, une grande partie du ruisseau s'est obstruée ;

CONSIDÉRANT QU'une fois les gros obstacles retirés, il sera plus facile d'entretenir le trajet pour les usagers;

Considérant qu'il serait intéressant et opportun de faire un inventaire des espèces de faune et flores présentes dans le ruisseau de façon à faire connaître l'écosystème riche que représente le ruisseau de Blue Sea;

CONSIDÉRANT QUE suite à cet inventaire, des panneaux d'interprétation seront installés le long du parcours pour aider les usagers à identifier ces espèces lors de leurs promenades;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière doit être accompagnée d'une résolution dans laquelle le conseil s'engage à déboursier sa contribution de 6 038.50\$, soit 50% du montant total du projet de 12 077.00\$;

Par conséquent, il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

Que le préambule fait partie intégrante de cette résolution;

Que la municipalité de Blue Sea s'engage à déboursier la moitié (50%) de la somme nécessaire pour la réalisation du projet d'Aménagement du ruisseau de Blue Sea, soit 6 038.50\$.

ADOPTÉE

2015-06-192

AMÉNAGEMENT ET ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT POUR UNE SALLE COMMUNAUTAIRE « MAISON DES GÉNÉRATIONS »

CONSIDÉRANT QUE ce conseil souhaite offrir à ses citoyens des infrastructures de qualité et adaptées à leurs utilités;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil souhaite favoriser les relations intergénérationnelles;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea a, le 7 avril 2014, adopté sa Politique familiale et Municipalité amie des aînés;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT QUE le centre municipal comprend présentement la salle Gérald-Gauthier et les bureaux administratifs à l'exception du bureau du maire;

CONSIDÉRANT QUE la salle Gérald-Gauthier ne rencontre pas les critères et les normes quant à l'espace pour les différents rassemblements sociaux et au niveau des équipements électroménagers en lien avec le schéma de couverture de risques lors d'activités;

CONSIDÉRANT QUE la salle Gérald-Gauthier, espace réservé aux activités, serait la solution souhaitable pour abriter les bureaux administratifs afin que ceux-ci soient plus fonctionnels et permettent un meilleur service aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède une Maison des Jeunes et qu'en plus de servir aux activités de ce groupe d'âge, elle sert aussi d'endroit pour habillage aux utilisateurs de la patinoire municipale;

CONSIDÉRANT QUE cette infrastructure pourrait, si elle était agrandie, être transformée en Maison des générations;

CONSIDÉRANT QUE cette transformation permettrait aux gens de tous âges, de tisser des liens entre descendances et de pouvoir organiser des activités dans un endroit plus spacieux et adapté à leurs besoins et à leur sécurité;

CONSIDÉRANT QUE ce bâtiment présentera des besoins en équipements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce conseil appuie le Club le Bel Âge de Blue Sea à présenter un projet d'aménagement et d'acquisition d'équipements pour la future Maison des Générations;

QUE la municipalité de Blue Sea s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

QUE le coordonnateur en loisirs et culture, Éric Lacaille, soit autorisé à agir à titre de répondant;

QUE le maire, Laurent Fortin, et la directrice générale par intérim, France Carpentier, soient autorisés à signer toute documentation en lien avec ce projet.

ADOPTÉE

2015-06-193

Règlements concernant les nouvelles dispositions provinciales en lien avec le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) – Chapitre Q2-R35.2

CONSIDÉRANT QUE la firme Urba-solution propose un règlement type pour les dites modifications concernant les nouvelles dispositions provinciales en lien avec le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, ainsi que l'adaptation de ce règlement type à notre règlement de permis et certificat, avec les avis publics nécessaires dans la procédure. Ce mandat leur est donné pour la somme de 600\$.

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Que ce conseil autorise l'achat du règlement avec son adaptation à notre règlement de permis et certificat, et ce, pour la somme de 600\$.

ADOPTÉE

Période de questions

2015-06-194

Levée de la séance

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 15 juin 2015 soit close à 19H36.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Christian Michel
Inspecteur en bâtiment et environnement
Et directeur des travaux publics

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, France Carpentier, Directrice générale par intérim de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 8 juillet 2015.

France Carpentier
Directrice générale par intérim